



Samedi 7 juillet 2012,
le Tour de France à Tomblaine !

LE JOUR J

EDITORIAL



Madame, Monsieur,

Nous nous rapprochons de cet évènement exceptionnel que sera le départ d'étape du Tour de France à Tomblaine le samedi 7 juillet matin.

L'impact de cette manifestation sera énorme pour le rayonnement et l'activité économique de notre ville.

Ce sera également une très grande fête et nous souhaitons que chacun y trouve beaucoup de plaisir.

Ce document vous montre l'aspect désagréable de l'évènement : les interdictions de stationner ou de circuler. Mais il vous permettra surtout de vous organiser. Je vous remercie de prendre ce mal en patience pour permettre que la fête soit !

Hervé FERON
Maire de Tomblaine
Député de Meurthe et Moselle



LA CARAVANE PUBLICITAIRE

L'arrivée de la caravane sur Tomblaine est prévue vers 6 H 30 - 7 H 30, elle sera stationnée jusqu'à son départ sur la voie d'accès à l'aéroport.

Le départ de la caravane est programmé à 10 H 35.

ITINERAIRE DU DEPART :

- ⇒ Avenue de la Paix,
- ⇒ Boulevard Henri Barbusse,
- ⇒ Rue du 11 Novembre,
- ⇒ Boulevard Tolstoï,
- ⇒ Chemin du Bois la Dame,
- ⇒ RD2M.



PENSEZ TOUJOURS À VOTRE SÉCURITÉ



En groupe ou en famille, tout le monde reste sur le bas-côté et du même côté de la route.



Tenez vos enfants par la main.



Inutile de traverser !
La Caravane distribue ses cadeaux des deux côtés de la chaussée.

LA COURSE

PODIUM SIGNATURE:

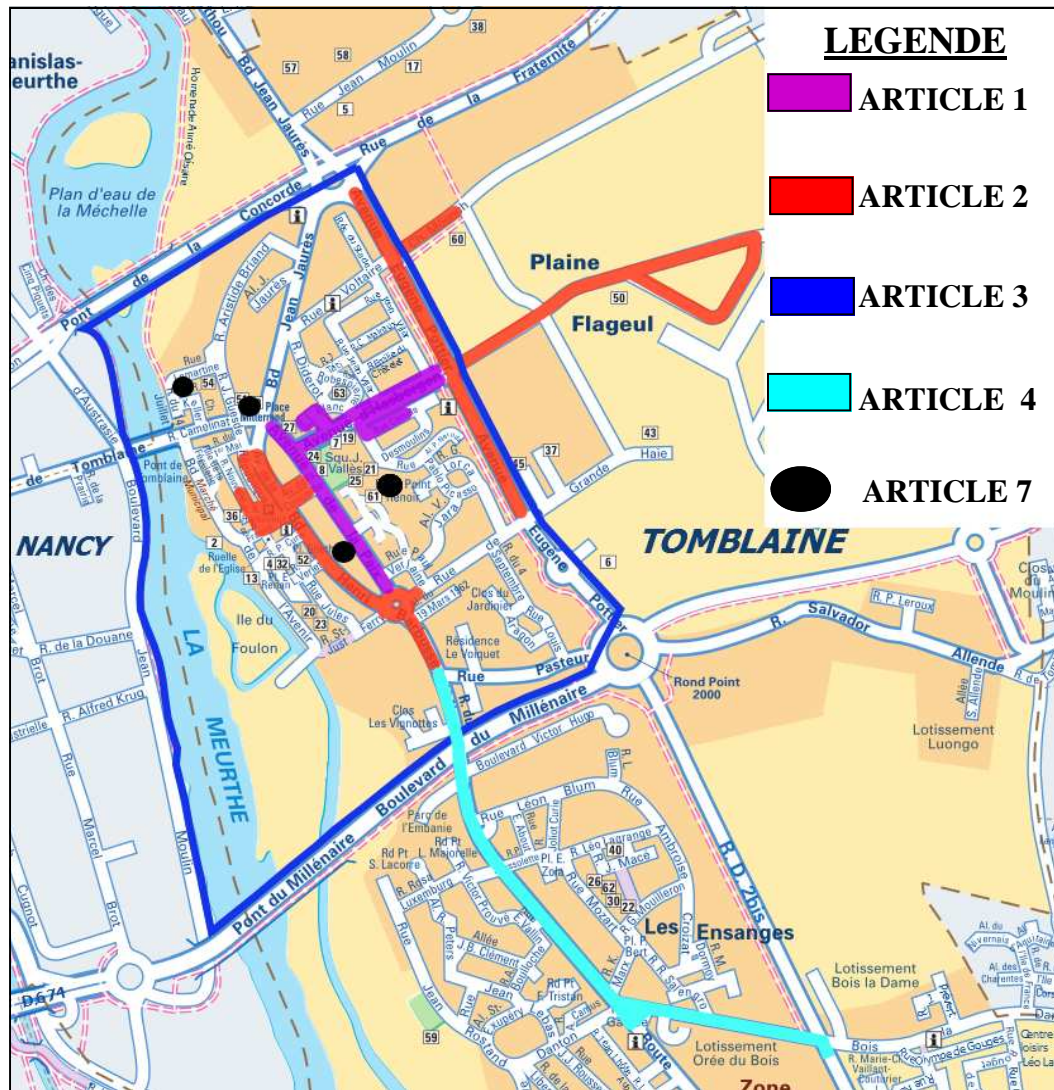
Le podium sera placé Avenue de la Paix, devant le square Jules Vallès.

Plusieurs animations sont prévues sur ce podium avant l'arrivée des coureurs qui les uns après les autres viendront signer la feuille de départ entre 11 H 00 et 12 H 00 et seront individuellement présentés au public.

Ils rejoindront ensuite la ligne de départ fictif situé à hauteur du 42 avenue de la Paix pour un départ du peloton à 12 H 10.
(Même itinéraire que la caravane publicitaire)



PLAN DE STATIONNEMENT LE SAMEDI 7 JUILLET 2012



Article 1 : Le stationnement sera interdit du Vendredi 6 Juillet 2012 à 8h00 au Samedi 7 Juillet 2012 à 18h00 :

- Avenue Hasbergen
- Place Hasbergen
- Anciennement rue Louis Blanc devant l'Espace Jean Jaurès
- Avenue de la Paix, y compris côté pair et contres allées côté impair
- Emprise parking équipes du Tour de France entre l'avenue Hasbergen et la rue Camille Desmoulins

Article 2 : Le stationnement sera interdit du Vendredi 6 Juillet 2012 à 20h00 au Samedi 7 Juillet 2012 à 18h00 :

- Avenue de la Concorde
- Avenue de la République
- Place Herbuvaux
- Boulevard Barbusse
- Rue Anatole France
- Rue Pierre Curie
- Place de retournement au bout de la rue Nouvelle
- Rue de la Grande Haie de l'accès du parking du LIDL au boulevard Barbusse
- Voie d'accès à l'aéroport depuis l'avenue Eugène Pottier
- Avenue Eugène Pottier
- Rue Christian Moench

Article 3 : Le stationnement sera interdit sauf riverains le Samedi 7 Juillet 2012 de 5h00 à 13h00 :

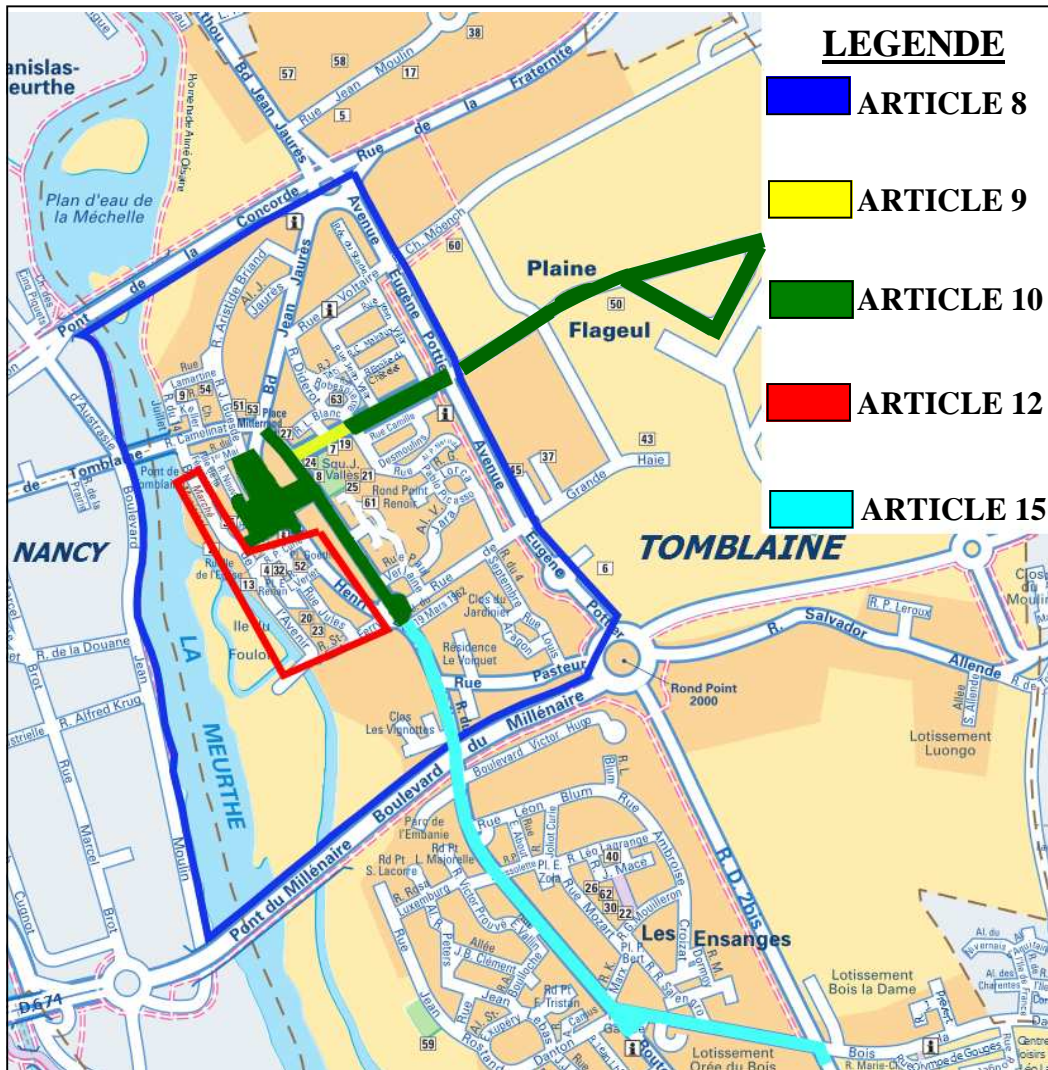
Pour toutes les rues et places situées dans le périmètre du Centre Ville délimité par le boulevard du Millénaire, l'avenue Eugène Pottier, le carrefour de la Fraternité, le Pont de la Concorde, les Rives de Meurthe

Article 4 : Le stationnement sera interdit le Samedi 7 Juillet 2012 de 9h00 à 13h00 sur le trajet du Tour de France :

- Rue du 11 Novembre
- Boulevard Tolstoï
- Rond point Galilée
- Chemin du Bois la Dame du Rond point Galilée au carrefour avec la RD2bis

Article 7 : Du Vendredi 6 Juillet 2012 à 20h00 au Samedi 7 Juillet 2012 à 18h00, l'emprise du terrain Maurice Icard (accès entre l'école Langevin et HLM Paix), l'emprise située à l'arrière des Services Techniques sur la rue Lamartine, le parking de la salle Jules Guesde (accès par la place François Mitterrand), le parking à hauteur du 50 avenue de la Paix (en accord avec la Société FED ALAUREX) seront **réservés uniquement aux riverains des rues citées aux articles 1 et 2**

PLAN DE CIRCULATION LE SAMEDI 7 JUILLET 2012



Article 8 : L'accès au Centre Ville sera interdit sauf riverains le Samedi 7 Juillet 2012 de 5h00 à 18h00 pour toutes les rues et places situées dans le périmètre du Centre Ville délimité par le boulevard du Millénaire, l'avenue Eugène Pottier, le carrefour de la Fraternité, le Pont de la Concorde, les Rives de Meurthe,

- La circulation sera interdite sauf riverains, secours et besoins du Tour de France et accès au Foyer Marcel Grandclerc ;
- Les accès des riverains seront possibles pour chaque quartier respectif par :
 - Le Pont de Tomblaine (rue Camélinat côté NANCY),
 - Le boulevard Jean Jaurès,
 - La rue Voltaire,
 - La rue de la Grande Haie,
 - La rue Pasteur,
 - L'accès par le carrefour 11 Novembre/boulevard du Millénaire sera interdit.

Article 9 : La circulation sera interdite du Vendredi 6 Juillet 2012 à 17h00 au Samedi 7 Juillet 2012 à 18h00 : Avenue Hasbergen entre l'avenue de la Paix et la rue Camille Desmoulins.

Article 10 : La circulation sera interdite le Samedi 7 Juillet 2012 de 3h00 à 18h00 :

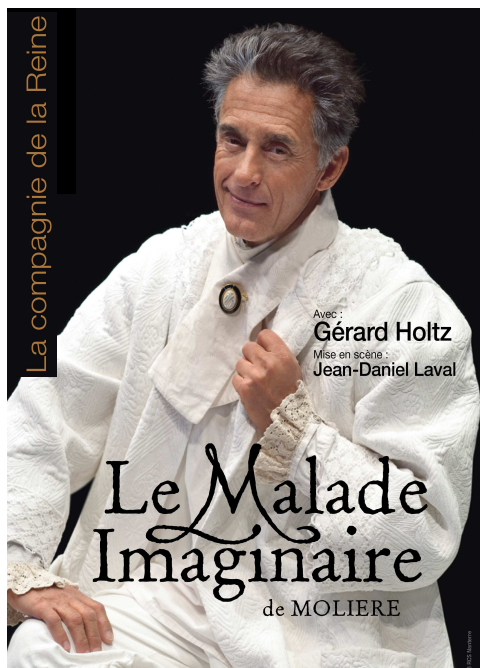
- Avenue de la Paix
- Avenue Hasbergen
- Avenue de la Concorde
- Avenue de la République
- Place Herbuvaux
- Placette de retournement rue Nouvelle
- Rue Anatole France
- Boulevard Barbusse de l'avenue de la République au carrefour avec la rue Pierre Curie
- Boulevard Barbusse du carrefour avec la rue Jules Ferry au n°93
- Rue de la Grande Haie de l'accès du parking du LIDL au boulevard Barbusse
- Voie d'accès à l'aéroport depuis l'avenue Eugène Pottier sauf riverains et accès aéroport

Article 12 : Modification du sens de circulation le Samedi 7 Juillet 2012 de 3h00 à 18h00 : Boulevard Barbusse mis à contre sens entre la rue Jules Ferry et la rue Pierre Curie dans le sens Jules Ferry vers Pierre Curie, Rue Anatole France à contresens uniquement pour les besoins du Tour de France et Secours, Rue Pierre Curie mis à double sens de circulation, Boulevard de l'Avenir mis à contre sens de la rue Pierre Curie à la rue Camélinat, Rue Verlaine mis à double sens de circulation, Rue Verlaine mise à double sens de circulation.

Article 15 : La circulation sera interdite le samedi 7 juillet 2012 de 9 h30 à 12h30, rue du 11 Novembre, Boulevard Tolstoi (jusqu'à Rond point Galilée), Chemin Bois la Dame (jusqu'à RD2M).

MANIFESTATIONS AUTOUR DU TOUR

AVANT LE TOUR



Vendredi 6 juillet à 21 H 30, un grand spectacle « Le Malade Imaginaire » de Molière sera présenté par la compagnie de la Reine dans laquelle on retrouvera Gérard HOLTZ. Ce spectacle aura lieu à l'Île aux Oies, Boulevard de l'Avenir. Les places sont limitées faites vite pour retirer vos invitations gratuites à l'Espace Jean Jaurès.

Du 25 au 6 juillet, du lundi au samedi de 14H 00 à 18 H 00, l'exposition « Une étape à Tomblaine », vous est proposée gratuitement à la salle des fêtes. Cette extraordinaire exposition sur le thème du cyclisme et du Tour de France vous offre la découverte des 3 vélos de Gilbert BAUVIN qui ont fait les Tours de France 1951, 1954, 1957, ses maillots de l'équipe de France, son maillot de l'équipe Nancia, le maillot de champion du monde de VTT de



Julien ABSALON, une exposition philatélique, des vélos d'époque, un grand Bi, une draisienne, des tandems, un vélo poirier, le vélo de Marie MARVINGT, une collection du Miroir des sports depuis la guerre (mise à disposition par Pascal GAVOILLE), une reproduction miniature du peloton du Tour et de la caravane publicitaire, etc!..

APRES LE TOUR

Samedi 7 juillet : Juste après le départ du Tour de France, de 12 H 50 à 13 H 45, sur la chaussée, au croisement de l'avenue de la République du boulevard Henri Barbusse et de l'avenue de la Concorde, aura lieu l'émission « Village Départ » qui sera diffusée en direct de Tomblaine sur France 3 National.

Une des rubriques de cette émission permet de faire découvrir aux Tomblainois et à tous les téléspectateurs, les produits régionaux à travers un amical concours entre deux Tomblainoises.



© Gilles Gustine et Christophe Russel / France Télévisions



© Gilles Gustine et Christophe Russel / France